



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

Beauvais, le 2 décembre 2024

Objet : réunion du comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à une réunion du comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis qui se tiendra le :

Lundi 9 décembre 2024

à 16 h 00

Salle du conseil communautaire

//\ Communauté de Communes du Clermontois /
9 rue Henri Breuil
60 600 CLERMONT

La séance aura lieu également en visioconférence.

Je vous remercie par avance de votre présence, je vous prie de croire à l'assurance de mes salutations distinguées.

SOUS-PREFECTURE

16 DEC. 2024

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Le Président,


Philippe HESSE



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

**COMITÉ SYNDICAL
LUNDI 9 DECEMBRE 2024**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 24 juin 2024
2. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 15 juillet 2024
3. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 30 septembre 2024
4. Présentation de l'AMI Life Biodiv'France
5. Points divers / Questions diverses :

SOUS-PREFECTURE

16 DEC. 2024

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à seize heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Clermontois sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

Etaient présents :

Jean-François DUFOUR,
Philippe HESSE,
Lionel OLLIVIER,
Christophe CHEMIN,
Hélène DUFRANNE,
Yves COFFINEAU,
Jean-Pierre ESTIENNE,
Jean-Michel DUDA,
Jean-Pierre BLANCFENE,
Alain LEVASSEUR.

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 9

Monsieur Christophe CHEMIN a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Présentation de l'AMI Life Biodiv'France

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- d'autoriser la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt LIFE BIODIV'France porté par la Fédération Nationale des SCoT,
- de nommer Mr Hesse, Président du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Beauvaisis, élu « référent sur la biodiversité »,
- de nommer Mme Delbouille, Directrice du PETR du Grand Beauvaisis, technicienne interlocutrice des partenaires de l'AMI pour le compte du Syndicat Mixte de SCoT,
- de mobiliser une équipe projet composé de la technicienne du PETR, des techniciens des EPCI et du BE recruté pour le SCoT,
- de mobiliser le bureau du SCoT en tant que comité de pilotage de la démarche d'AMI,
- de mobiliser les partenaires experts déjà mobilisé dans le cadre du SCoT (SAGEs et SDAGE, Chambre d'agriculture, Département, Région, DREAL, DDT etc) pour cet AMI,
- de mobiliser des partenaires experts spécifiques locaux pour compléter ce panel de participants (en sus des partenaires apportés par l'AMI) : UNILASALLE, SM Aéroport Beauvais-Tillé,
- d'autoriser Monsieur le président à signer toute pièce relative à ce dossier.

La séance est levée à 17 h 30

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE



SCoT



Syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2024-18

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à seize heures, le comité syndical du syndicat mixte du SCoT du Grand Beauvaisis dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Clermontois sous la Présidence de Monsieur Philippe HESSE.

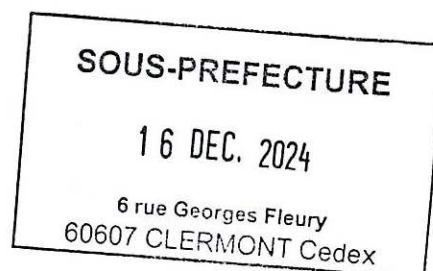
Etaient présents :

Jean-François DUFOUR,
Philippe HESSE,
Lionel OLLIVIER,
Christophe CHEMIN,
Hélène DUFRANNE,
Yves COFFINEAU,
Jean-Pierre ESTIENNE,
Jean-Michel DUDA,
Jean-Pierre BLANCFENE,
Alain LEVASSEUR.

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 9

Monsieur Christophe CHEMIN a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.



Par mail en date du 04/11/2024, l'appel à manifestation d'intérêt LIFE BIODIV'France a été lancé par la Fédération Nationale des SCoT.

La clôture de cet appel à projet est fixée au 31/12/2024

Eléments de cadrage de l'AMI LIFE BIODIV'France :

« Le projet LIFE BIODIV'FRANCE a pour finalité d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité, par de l'ingénierie de projet et un apport d'expertise. Dans ce cadre, la Fédération des SCoT porte un projet d'accompagnement des territoires, de montée en compétence, d'amélioration des connaissances et de mobilisation d'un réseau d'acteurs par les porteurs de SCoT pour travailler sur les enjeux de biodiversité.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a porté pour un ensemble d'acteurs nationaux la candidature LIFE BIODIV'FRANCE qui a fait l'objet d'un accord et de financement par l'Union Européenne.

Dans ce cadre, la Fédération des SCoT lance un programme d'actions en trois points :

1. Développer et favoriser la montée en compétence de l'ensemble des acteurs des structures porteuses de SCoT sur les sujets liés à la biodiversité avec un double objectif : déployer une offre de formation sur la biodiversité en lien avec les SCoT (447 structures de SCoT en France) et encourager sa prise en compte systématique ;

2. Générer et accompagner techniquement les projets dans les territoires de SCoT pour mieux intégrer la biodiversité (ingénierie, AMO, travail sur les connaissances etc.) ;

3. Capitaliser, partager et diffuser des publications, synthèses ou exemples, notamment un document de capitalisation des expériences de travail sur la biodiversité dans les SCoT pour faire essaimer les pratiques inspirantes dans tout le réseau des SCoT.

Afin de pouvoir renforcer les compétences des territoires en matière de prise en compte de la reconquête de la biodiversité, un programme d'actions sur deux ans va notamment être mis en place afin de pouvoir accompagner 30 SCoT volontaires dans une réflexion sur l'état de la biodiversité dans leur territoire et la construction d'une véritable politique de reconquête.

Cet accompagnement a pour objectif l'amélioration de la visibilité des enjeux de biodiversité sur leur territoire via la mobilisation de partenaires et d'intervenants dans le cadre de travaux à la fois collectifs et individuels, intégrant une vision du sujet propre à chaque territoire, pour leur permettre d'intégrer les résultats dans les travaux de SCoT, aussi bien de révision que de mise en œuvre, de chacun des territoires accompagnés.

L'enjeu réside ainsi non seulement dans le fait d'alimenter le pilier transition écologique du SCoT dans sa version modernisée, mais aussi dans le fait d'accomplir un travail de capitalisation des connaissances acquises et d'accompagner le montage d'une politique de reconquête de biodiversité. »

« Cet AMI a pour but d'accompagner et d'encourager les porteurs de SCoT (intercommunalités ou établissements inter-territoriaux) à construire une politique de reconquête de la biodiversité

SOUS-PREFECTURE

16 DEC. 2024

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

ambitieuse grâce à un accompagnement technique passant par le déploiement d'une ingénierie spécialisée et la mobilisation de partenaires.

Il s'agit d'accompagner un échantillon de SCoT volontaires, afin d'intégrer la biodiversité en transversalité dans la stratégie territoriale, d'alimenter le pilier transition écologique du SCoT et d'alimenter les réflexions pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre du plan d'action.

La participation des établissements de SCoT à la démarche leur permettra notamment d'avoir accès à :

- la mise à disposition d'une ingénierie spécialisée pour enrichir les réflexions locales sur la stratégie écologique territoriale, dans le cadre de travaux spécifiques au territoire et en collectif avec le panel de SCoT retenus dans l'AMI,*
- la mobilisation de partenaires pour bénéficier de leur expertise (OFB, Fédération des parcs naturels régionaux, ANEB, CREPS, etc.),*
- la structuration d'une information sur les acteurs à mobiliser, notamment l'ingénierie pour les fonds nationaux et européens mobilisables, les agences régionales de la biodiversité,*
- un parangonnage pour enrichir de retour d'expériences variées et assurer le transfert d'expérience et la répliquabilité sur d'autres territoires,*
- la mobilisation d'experts,*
- des conseils et une sensibilisation des élus et techniciens ;*
- etc.*

Pour cela, des prestataires (par exemple des bureaux d'études, spécialisés en écologie, biodiversité et urbanisme) seront mobilisés pour accompagner le panel de SCoT.

Des déplacements sur chaque territoire sélectionné seront prévus.

Des experts pourront ainsi intervenir auprès des SCoT faisant partie de l'échantillon pour approfondir les sujets évoqués lors des webinaires et journées de formation sur la biodiversité. »

Candidature du SCoT du Grand Beauvaisis

Contexte local :

En 2022, le PETR du Grand Beauvaisis était concerné par 4 périmètres de SCoT :

SCoT de la Picardie Verte (1 EPCI du même nom),

SCoT du Pays de Bray (1 EPCI du même nom),

SCoT du Beauvaisis-Clermontois (2 EPCI - Agglomération du Beauvaisis et CC du Clermontois, ce dernier étant alors hors périmètre PETR),

SCoT de l'Oise Plateau Picard (2 EPCI - CC Oise Picarde et CC Plateau Picard, ce dernier étant alors hors périmètre PETR).

L'animation d'un dialogue continu au sein du PETR Grand Beauvaisis a permis de questionner le périmètre des SCoT dans un objectif de simplification et d'efficacité.

SOUS-PREFECTURE

16 DEC. 2024

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

Ce dialogue s'est concrétisé par une volonté d'élargir le périmètre du PETR et des SCoT existants afin de tendre vers le périmètre du grand bassin de vie qu'est le Grand Beauvaisis et ainsi rassembler les 6 EPCI au sein d'un même périmètre PETR et SCoT.

Après de multiples échanges et arbitrages, le périmètre du PETR est passé de 4 à 5 EPCI (arrivée du Clermontois), l'Oise Picarde a souhaité poursuivre l'élaboration de SCoT avec le Plateau Picard (EPCI resté hors PETR) et un nouveau périmètre SCoT rassemblant l'agglomération du Beauvaisis, le Clermontois, la Picardie Verte et le Pays de Bray a été décidé par les élus sous le nom de SCoT du Grand Beauvaisis. L'arrêté préfectoral a été pris le 26 décembre 2023.

La candidature de l'AMI porte sur le périmètre du SCoT du Grand Beauvaisis.

2024 : Elaboration du SCoT du Grand Beauvaisis

Ce nouveau périmètre de SCoT rassemblant 4 EPCI, 182 communes et 192 000 habitants est une première dans l'Oise (département caractérisé par des SCoT mono-EPCI).

Il a été motivé par l'envie/le besoin d'une organisation de la planification territoriale locale intermédiaire entre le SRADDET et les PLUI à une échelle qui permet une approche géographique systémique.

En effet, chaque EPCI composant le SCoT du Grand Beauvaisis s'est investi ces dernières années dans de nombreuses démarches stratégiques, de planification ou a finalités plus opérationnelles.

On peut détailler ainsi :

4 PLUI dont 4 valant H et 2 valant M (1 approuvé, 3 en cours),
PCAET/EPE (3 approuvés, 1 en cours),
4 CRTE, 2 plans de mobilité simplifiés (1 approuvé, 1 en cours),
2 schémas directeur cyclable ou Schémas Directeurs des Modes Actifs (SDMA),
3 schémas de développement économique dont 1 schéma économique et touristique,
2 PAT,
3 schémas de gestion des eaux pluviales,
2 Atlas intercommunal de Biodiversité,
1 MAET,
aides aux démarches MAEC, actions de plantation de haies, thermographie aérienne etc.
Cet investissement des EPCI montre toute l'implication de ceux-ci dans les processus d'aménagement.

Cependant, ce « découpage » des travaux à l'échelle EPCI a montré ses limites, en particulier celle de ne pas prendre en compte le fonctionnement en système de ce secteur de l'Oise, ainsi qu'une dispersion des travaux, des énergies, des deniers publics.

Aussi, cette première démarche SCoT lancée en 2024 présente l'ambition de partir de la matière première travaillée par les EPCI, de la questionner pour structurer, pas à pas, le changement d'échelle vers un système local fort permettant une meilleure réponse aux enjeux territoriaux transversaux.

De la même manière, les travaux d'échelle SCoT doivent alimenter les travaux d'échelle EPCI,

SOUS-PREFECTURE

16 DEC. 2024

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

en particulier au moment de leurs bilans.

C'est ainsi un système ascendant et descendant qui est souhaité par les élus, permettant une gestion optimale des documents cadres existants et la construction d'une stratégie collective dans le temps.

Cette notion de temps long se traduit également dans la volonté des élus de construire à partir de 2025 un Système d'Information Géographique (SIG) collectif afin de capitaliser et amplifier la connaissance territoriale fine issus de l'ensemble des travaux (SCoT, AMI LIFE, travaux des EPCI, du PETR etc).

Apport de l'AMI LIFE BIODIV'France au SCoT du Grand Beauvaisis

Le travail proposé dans le cadre de l'AMI est l'occasion de rajouter une pierre supplémentaire au nouvel élan de la construction collective.

En effet, le changement de périmètre du SCoT a été une décision importante pour les élus qui enclenche une nouvelle façon de travailler dans l'objectif d'une prise de décision la plus appropriée.

La focale, permise par cet AMI viendrait s'inscrire et compléter directement les travaux d'élaboration du SCoT (arrêt projet prévu avant les élections de 2026) et possiblement les PLUI en cours (en fonction de leurs avancées).

Parmi les points d'attention majeur ciblés dans la délibération de prescription du SCoT que l'on peut associer au large spectre de la biodiversité, nous pouvons mentionner :

- ressource en eau en lien avec le développement territorial (pilier 1),
- volet foncier dont spécifiquement renaturation et identification des zones préférentielles (pilier 3),
- sensibilités paysagères et leurs composantes naturelles, agricoles et bâties (pilier 3),
- volet transitions énergétiques et climatiques (pilier 3).

Aussi l'AMI pourrait utilement compléter la démarche d'élaboration du SCoT avec les thèmes suivants :

- la définition d'une stratégie écologique de territoire

En effet, la convergence des calendriers SCoT et AMI est l'occasion de faire émerger et d'intégrer une stratégie écologique collective au sein de la stratégie territoriale globale.

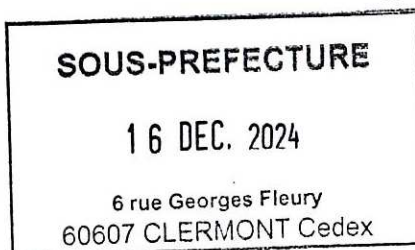
L'ambition serait d'établir une stratégie tournée vers l'opérationnel ouvrant ainsi le chemin vers un plan d'action.

De manière générale, le passage de la dimension régalienne et répression vers la dimension d'organisation collective et du consensus sera un point d'attention et d'avancée majeur.

- agriculture et biodiversité

Plus de 85% du territoire est utilisé pour une activité primaire et près de 55 % par les SAU.

Si les grandes cultures dominent les activités mixtes et d'élevages concernent 35% des exploitations agricoles.



Cette diversité fait directement écho aux caractéristiques multiples du territoire tant en termes de géologie, topographie, de couverture forestière mais aussi avec l'élément eau dans toutes ses dimensions (hydrographie, ruissellement, zones humides, qualité, consommation etc).

Là encore, le passage de la dimension régalienne et répression vers la dimension d'organisation collective et du consensus sera un point d'attention et d'avancée majeur.

Ainsi approfondir le lien entre agriculture et biodiversité apparaît être un champ d'exploration utile au territoire qui pourrait en outre s'appuyer sur un partenaire d'importance : l'institut polytechnique UNILASALLE.

○ infrastructure et biodiversité

Le territoire de SCoT est traversé par des infrastructures majeures telles que l'A16, la RN31, 8 routes départementales, un réseau ferré et présente un aéroport.

A ces infrastructures de transport peuvent être ajoutées les infrastructures industrielles et celles liées aux énergies renouvelables.

Si ces infrastructures sont utiles au développement du territoire étudier le lien infrastructures et biodiversité permettrait de mieux appréhender les effets de coupure/d'obstacle, de nuisances (sonores, lumineuses, atmosphériques, hydrologique...), de consommation (foncier, eau...) et d'en limiter l'impact sur l'ensemble du territoire.

Ces travaux de l'AMI permettraient également d'alimenter l'observatoire territorial réalisé en 2024 ainsi que les réflexions utiles à l'organisation et l'internalisation d'un outil SIG d'échelle Grand Beauvaisis dont objectif est de projeter l'observation et l'avancées des réponses aux enjeux territoriaux transversaux dans le temps.

Ces travaux peuvent également pleinement s'inscrire dans la mise en œuvre de la stratégie touristique du PETR (en cours de réalisation) qui mets la focale sur l'itinérance, la découverte du socle territorial, la sensibilisation aux milieux.

Enfin, le programme LEADER 2023/2027 du PETR a prévu dans son futur programme le « Soutien aux études et/ou aux actions permettant une amélioration de la connaissance et de l'interconnaissance des patrimoines bâtis, naturels et immatériels du territoire du Grand Beauvaisis ».

Ainsi, une continuité d'actions et de financement spécifique serait possible à l'issue de l'AMI.

Gouvernance et équipe projet

En termes de gouvernance et parce qu'il est souhaité que les travaux de l'AMI prennent place directement dans les travaux d'élaboration du SCoT il est proposé que les instances et partenaires du SCoT soient mobilisés au bénéfice de cet AMI.

Ainsi :

- le bureau du SCoT serait le comité de pilotage de l'AMI,
 - l'équipe projet du SCoT (composé de la technicienne du PETR, des techniciens des EPCI et du BE recruté pour le SCoT) serait l'équipe projet de l'AMI,
- les partenaires experts déjà mobilisé dans le cadre du SCoT (SAGEs et SDAGE, Chambre d'agriculture, Département, Région, DREAL, DDT etc) participeraient également à la démarche AMI,

SOUS-PREFECTURE

16 DEC. 2024

6 rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

- des partenaires experts spécifiques locaux pourraient compléter ce panel de participants (en sus des partenaires apportés par l'AMI) : UNILASALLE, SM Aéroport Beauvais – Tillé.
- Compte tenu de l'élaboration en cours du SCoT du Grand Beauvaisis
- Compte tenu de la présentation du contenu de l'AMI LIFE BIODIV'France et de la candidature du SCoT du Grand Beauvaisis en comité syndical.

Les membres du comité syndical ont décidé à l'unanimité :

- **d'autoriser la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt LIFE BIODIV'France porté par la Fédération Nationale des SCoT,**
- **de nommer Mr Hesse, Président du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Beauvaisis, élu « référent sur la biodiversité »,**
- **de nommer Mme Delbouille, Directrice du PETR du Grand Beauvaisis, technicienne interlocutrice des partenaires de l'AMI pour le compte du Syndicat Mixte de SCoT,**
- **de mobiliser une équipe projet composé de la technicienne du PETR, des techniciens des EPCI et du BE recruté pour le SCoT,**
- **de mobiliser le bureau du SCoT en tant que comité de pilotage de la démarche d'AMI,**
- **de mobiliser les partenaires experts déjà mobilisé dans le cadre du SCoT (SAGEs et SDAGE, Chambre d'agriculture, Département, Région, DREAL, DDT etc) pour cet AMI,**
- **de mobiliser des partenaires experts spécifiques locaux pour compléter ce panel de participants (en sus des partenaires apportés par l'AMI) : UNILASALLE, SM Aéroport Beauvais-Tillé,**
- **d'autoriser Monsieur le président à signer toute pièce relative à ce dossier.**

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe HESSE

